



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 mai 2003
Français
Original: anglais

Ordre du jour provisoire de la 4760e séance du Conseil de sécurité

Qui se tiendra le lundi 19 mai 2003, à 13 h 30

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Le Tribunal pénal international chargé du juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994

Lettre datée du 16 avril 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2003/431).

